



CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Communiqué Toulouse le 11 mars 2020

Jean Luc Moudenc promet des chimères pour demain et cautionne l'augmentation du bruit des avions pour 6 ans

Le CCNAAT a reçu aujourd'hui -par la Poste- les réponses de Jean-Luc Moudenc à son questionnaire envoyé mi janvier.

Après avoir nié pendant plus de la moitié de son mandat l'augmentation des nuisances sonores dues à l'aéroport, avoir bloqué la création d'un observatoire indépendant du bruit, Jean-Luc Moudenc persiste et signe.

Il sacrifie sans aucun remords la santé des habitants de tout l'ouest de l'agglomération sur l'autel d'un développement chimérique du tourisme et du fret.

- ≡ Si le tourisme est utile quand il permet la rencontre des populations, le tourisme de masse est destructeur de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.
- ≡ Quant au fret, c'est un mal nécessaire pour notre économie, mais coûteux pour tous car ces compagnies utilisent des avions hors d'âge extrêmement bruyants et polluants.

Le CCNAAT ne souhaite l'arrêt d'aucune activité économique, mais demande un développement qui se fasse dans le respect de la vie de tous. L'instauration d'une véritable période de repos nocturne (sans avions) en est une condition primordiale.

Est-ce trop demander ?

Quel avenir voulons-nous pour nos enfants dans notre ville ?

Dimanche les toulousain-e s et habitant-e-s de la métropole ont à élire une nouvelle équipe, et face au chantage à l'emploi, le CCNAAT souhaite que ce choix soit aussi celui de la défense des populations survolées, de la confiance en l'avenir et du renouveau.

-Réponse de la liste « Aimer Toulouse » au questionnaire du CCNAAT

-Notre CP sur l'impact réel des vols de nuit pour Airbus

Contacts : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33

Jérôme Favrel 07 67 35 58 14